



Déclaration environnementale

2026

Données 2025

Proludic[®] 

Concepteur d'espaces de jeux et de sport

Pour Proludic SAS

SOMMAIRE



INTRODUCTION.....	2
Avant-propos	2
L'EMAS, qu'est-ce que c'est ?	3
1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	4
2 POLITIQUE DE L'ENTREPRISE	8
3 ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS	10
4 OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX	11
5 ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DONNÉES DISPONIBLES.....	12
5.1 L'énergie	12
5.2 Les matières premières	14
5.3 L'eau	17
5.4 Les déchets	17
5.5 L'utilisation des terres eu égard à la biodiversité.....	19
5.6 Les émissions.....	19
6 OBLIGATIONS DE CONFORMITÉ.....	21
7 COMMUNICATION.....	23
8 ACCRÉDITATION EMAS	31
9 ANNEXE : DONNÉES ENVIRONNEMENTALES.....	32

INTRODUCTION



Avant-propos

Proludic est un acteur du bien-être des personnes, grâce à l'activité physique en plein air, qui commence sur les aires de jeux dès l'enfance et se poursuit sur les aires de sport pour les adolescents et adultes.

Considérer les personnes qui utilisent les espaces que nous concevons et l'environnement dans lequel ils sont installés a toujours été au cœur de notre philosophie. C'est donc tout naturellement que les questions de protection de l'environnement sont intégrées à notre entreprise depuis ses débuts.

Depuis plus de 20 ans, de nombreuses étapes prouvent notre engagement pour le développement durable, avec la création notamment d'un service QSE dès 2000, la certification ISO 14001 en 2006, la certification PEFC en 2015 ou encore la création de la politique environnementale en 2023.

Nous souhaitons renforcer notre démarche et en apporter la preuve en éditant la présente déclaration environnementale, qui s'inscrit dans la politique générale de l'entreprise. Elle a pour objectif de présenter synthétiquement la manière dont nous intégrons l'environnement dans notre activité. Nous détaillons les indicateurs que nous mettons en place afin de pouvoir mesurer les tendances et continuer d'appliquer notre système de management de qualité basé sur l'amélioration continue.

Cette déclaration environnementale est destinée à informer l'ensemble des parties prenantes de notre entreprise, à savoir nos utilisateurs, nos clients, nos fournisseurs et, bien sûr, nos collaborateurs.

Cette déclaration environnementale a été établie pour nos sites situés à Vouvray et approuvée par :

Denis
LE POUPON
Président

Philippe
LE POUPON
Vice-Président

Thierry
CHAMBOLLE
*Directeur
général*

Émilie
LONDEIX
*Responsable
Qualité Sécurité
Environnement*



L'EMAS, qu'est-ce que c'est ?



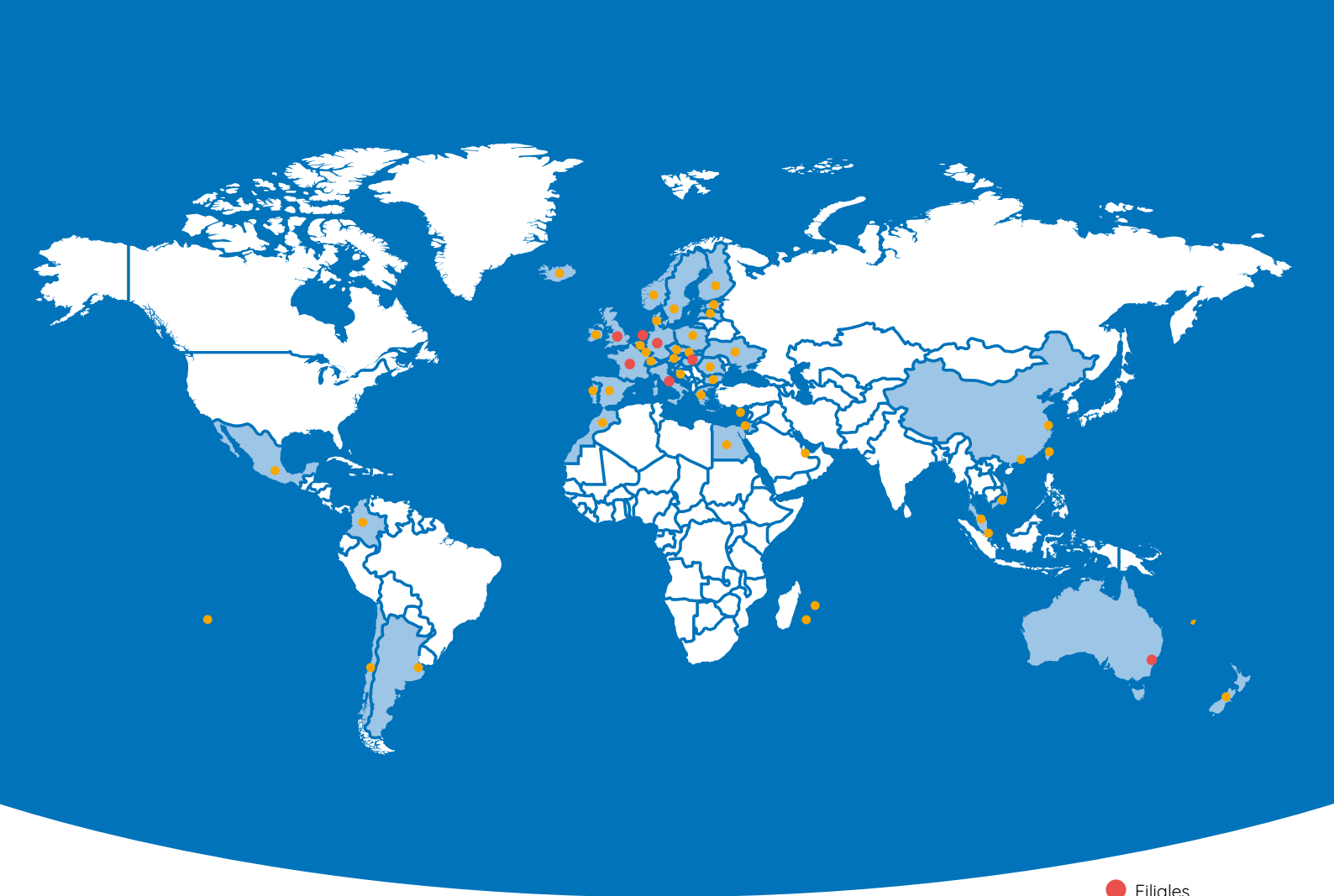
L'EMAS (Eco-Management and Audit Scheme*) est un règlement européen d'application volontaire, permettant à tout type d'organisation d'évaluer, de publier et d'améliorer sa performance environnementale. Le règlement EMAS est fondé sur la norme ISO14001 assortie d'exigences complémentaires. Il met en effet l'accent sur la crédibilité, par la vérification de la conformité réglementaire, et sur la transparence, par l'ouverture au public et à l'ensemble des parties prenantes.

La démarche de responsabilité environnementale prônée par ce règlement repose sur :

- ▶ L'identification et la gestion des impacts environnementaux significatifs.
- ▶ L'adoption d'une démarche de progrès.
- ▶ Des actions de communication sur les résultats atteints sous la forme d'une déclaration environnementale.

Depuis la diffusion des règlements (UE) 2017/1505 et 2018/2026, les exigences ont évolué sur celles de la norme ISO14001 version 2015.

* *Système de management et d'audit environnemental*



● Filiales
● Distributeurs



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Implantation et offre

PROLUDIC SAS conçoit, fabrique et commercialise des équipements pour espaces de jeux et de sport en accès libre. L'entreprise exporte 70 % de sa production à travers l'Europe et le grand Export. Proludic est concepteur d'espaces de jeux et de sport, l'entreprise propose des aménagements adaptés aux besoins de ses clients. Des équipes spécialisées s'occupent de l'installation, de la maintenance et du service après-vente de ces espaces et équipements.

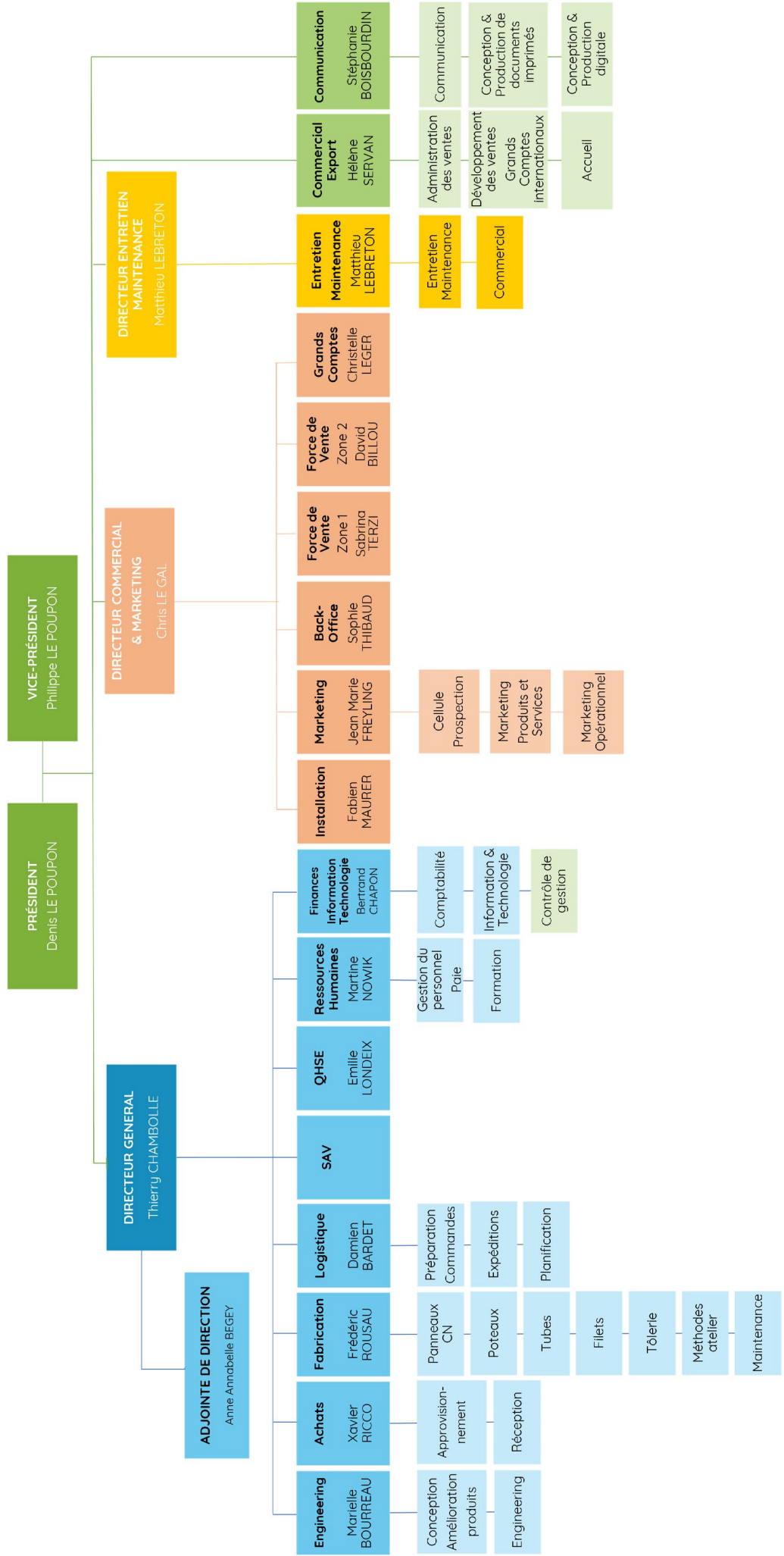
L'offre de l'entreprise est répartie au sein de 3 familles de produits :

- ▶ Aires de jeux
- ▶ Sport et Fitness
- ▶ Mobilier urbain

PROLUDIC SAS appartient à la holding PROFIL, qui constitue un groupe de 7 filiales au total :

-  PROLUDIC SAS – Vouvray (France)
-  PROLUDIC SRL – Italie
-  PROLUDIC PTY – Australie
-  PROLUDIC GMBH – Allemagne
-  PROLUDIC LTD – Angleterre
-  PROLUDIC BV – Pays-Bas
-  PROLUDIC KFT – Hongrie

Organigramme Proludic SAS





◀ Site 1
site historique



◀ Site 2

Sites de production

Les deux sites de production sont situés au sein de la zone industrielle de l'Etang Vignon, 37210 Vouvray, ils sont distants de 200 mètres.

► Site 1

Créé en 1988, le site historique de l'entreprise a évolué au fil du temps. Il abrite les activités de découpe, façonnage et prémontage de panneaux, poteaux en bois, tubes métalliques, cordages ainsi que la partie logistique qui regroupe la réception de matières premières, la préparation et les expéditions des commandes.

► Site 2

Acquis en septembre 2021, ce site a commencé le suivi de ses indicateurs à partir de 2022. Il se concentre sur la découpe, le façonnage et le soudage de poteaux et de tôles métalliques.

Activités Principales des sites de production

Les deux sites de production comprennent neuf activités principales :

- Réception des marchandises et de la matière première.
- Atelier de panneaux : usinage et traitement de surface des panneaux.
- Atelier de tôles : transformation de tôles métalliques.
- Atelier de tubes : transformation de tubes en acier inoxydable.
- Atelier de poteaux en bois : découpe et perçage de poteaux/planches en bois.
- Atelier de poteaux métalliques : découpe et perçage de poteaux métalliques.
- Atelier de cordages : débit et sertissage des filets.
- Prémontage et conditionnement : prémontage des jeux et emballage des pièces avant expédition.
- Préparation des commandes et expéditions : regroupement des colis, réalisation des colis de visserie et expédition des commandes clients.

Certifications

- ▶ ISO 9001 depuis 2001
- ▶ ISO 14001 depuis 2006
- ▶ PEFC depuis 2015



Un système de management intégré est en place pour les normes ISO 9001, ISO 14001 version 2015 et le règlement EMAS version 2018. Ce système de management est basé sur une approche par processus, chacun correspondant à un service de l'entreprise. Trois familles de processus décrivent le système : les processus de Management, de Réalisation et de Support.

Déclaration environnementale EMAS

La déclaration environnementale EMAS concerne uniquement le périmètre de PROLUDIC SAS.

La portée de l'enregistrement est « la conception, fabrication, commercialisation, l'installation et l'entretien/maintenance de jeux de plein air à usage collectif et d'équipements sportifs en accès libre ».

L'activité de Proludic SAS a pour principal code NACE : 32.30 - Fabrication d'article de sport et pour son activité d'installation, le second code NACE est 43.99 - Autres travaux spécialisés de construction (comprenant la mise en place de mobilier pour aire de jeux).

Il n'est pas prévu d'intégrer les autres filiales du groupe dans le champ d'application des futurs enregistrements EMAS.

La prochaine déclaration sera publiée en début 2027.



POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

Politique du Groupe

L'engagement de la Direction en matière de Qualité, de Sécurité et d'Environnement se manifeste dans la « Politique du Groupe », rédigée par le Vice-président.

Cette politique reprend l'orientation stratégique du Groupe ainsi que ses enjeux internes et externes pertinents. Elle est revue annuellement et mise à jour si nécessaire.

Politique du Groupe

Dans le respect de ses valeurs, la mission de Proludic est de créer des aires de jeux et de sport qui contribuent à l'épanouissement et au bien-être des utilisateurs.

Nous créons, fabriquons et installons des produits et des espaces ludiques, qualitatifs et sûrs. Universels, innovants et inclusifs, ils répondent à la diversité des besoins des enfants, adolescents et adultes.

Nous agissons également pour transformer les aires de loisirs en des lieux de vie où le vivre-ensemble s'exprime pleinement. Nous établissons des veilles « marchés » et « sectorielles » qui nous permettent d'innover en restant éco-responsables.

Pour offrir une réelle proximité et un service de qualité à nos clients tout au long du cycle de vie de nos produits, nous allions une dimension internationale à des implantations locales.

Nos valeurs sont l'Expérience, l'Innovation, l'Engagement et la Proximité.

Afin d'atteindre nos objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité et de pérenniser notre activité tout en garantissant le respect de nos valeurs, nos orientations stratégiques sont les suivantes :

- Mettre à disposition des équipements à haute valeur ludique, durables et respectant la sécurité des utilisateurs.
- Adapter notre production aux besoins nouveaux et spécifiques identifiés.
- Déployer un modèle d'organisation capable d'assurer une relation client basée sur le conseil, le respect des engagements, la transparence et l'honnêteté.
- Financer notre développement en toute indépendance.
- Affecter nos bénéfices aux investissements, à une politique sociale équitable et motivante et aux actionnaires.
- Impliquer et faire participer l'ensemble du personnel aux objectifs économiques.

Nous nous engageons donc à :

- Nous assurer que les exigences des clients sont comprises.
- Evaluer et prendre en compte les risques et opportunités susceptibles d'avoir une influence sur la conformité des produits et sur notre aptitude à améliorer la satisfaction du client.
- Connaître l'évolution des normes et des réglementations liées au produit, aux achats publics, aux affaires commerciales, au droit social, à l'environnement.
- Connaître les exigences environnementales liées aux matériaux utilisés et aux processus de fabrication.
- Améliorer de façon continue notre performance environnementale et protéger l'environnement par la prévention des pollutions, la prévention des déchets, l'optimisation des consommations, en tenant compte de la nature, de la dimension et des impacts environnementaux de nos activités.
- Respecter la réglementation et autres exigences des parties intéressées auxquelles Proludic souhaite se conformer.
- Améliorer de façon continue notre système de management de la Qualité.
- Respecter la propriété industrielle.

Nous le ferons grâce à :

- Un système de management intégré élaboré en respect des exigences des normes ISO 9001/14001 et, en particulier pour Proludic SAS, du règlement EMAS.
- La gestion des compétences et l'anticipation des besoins en ressources humaines.
- L'adaptation de notre politique industrielle.
- La mise en place d'objectifs et leurs suivis

Afin de pérenniser ce développement et cette politique, je demande à l'ensemble du personnel Proludic de poursuivre, comme par le passé, sa contribution quotidienne à maintenir et à améliorer notre niveau de performance.

Le 18/03/2025,



P. LE POUPON
Vice-Président

Politique environnementale

La politique environnementale de Proludic repose sur 3 piliers solides :

- ▶ La durabilité
- ▶ La lutte contre le changement climatique
- ▶ Un engagement de proximité

Pour chacun d'entre eux, nous avons identifié les indicateurs qui nous permettent de suivre leur évolution.

Mission environnementale :

Fidèles à nos valeurs, nous engageons des actions concrètes pour maximiser la durée de vie de nos aménagements et maîtriser leurs impacts environnementaux.

Nous œuvrons contre le réchauffement climatique, pour les générations futures.

▶ PILIER 1 La durabilité

Nous proposons des aires de jeux et de sport avec des solutions d'aménagement qui résistent dans le temps... et au temps, quelles que soient les conditions climatiques. Dès leur conception, nos produits sont pensés pour inclure des matériaux durables dont nous garantissons la solidité et assurons la réparabilité.

3 indicateurs :

- ▶ Indice de réparabilité
- ▶ Indice de longévité
- ▶ Résistance des équipements

▶ PILIER 2 Lutter contre le changement climatique

Notre ambition est de réduire nos émissions carbone en agissant sur les postes qui composent 80 % de notre empreinte. Pour cela, nous intervenons sur tout le cycle de vie de nos produits. De la conception en bureau d'étude, en passant par la fabrication de nos aires de jeux, leur transport et l'ensemble de nos déplacements : tous ces postes sont suivis de près pour maîtriser notre impact.

4 indicateurs :

- ▶ Utilisation de matières premières recyclées, recyclables et biosourcées
- ▶ Réduction et valorisation des déchets
- ▶ Optimisation des transports
- ▶ Diminution de l'empreinte carbone

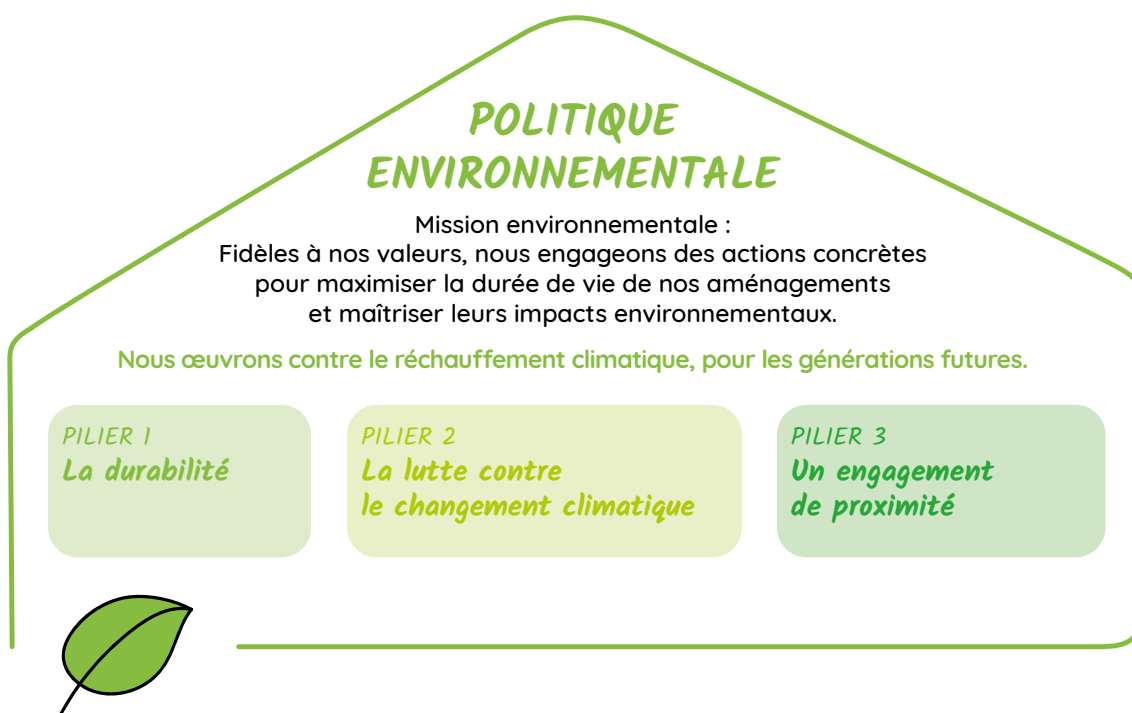
▶ PILIER 3 Un engagement de proximité

Nous nous engageons à mettre en place et promouvoir un réseau de proximité avec nos clients, nos fournisseurs et les prestataires avec lesquels nous collaborons.

Cette proximité optimise notre production, réduit notre bilan carbone et garantit des aménagements adaptés au territoire et aux besoins de nos clients.

5 indicateurs :

- ▶ Proximité des prestataires
- ▶ Proximité des interlocuteurs
- ▶ Intégration de l'environnement clients
- ▶ Suivi de l'exécution des projets
- ▶ Dons à des fins circulaires





ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS

Conformément aux exigences du règlement EMAS et de la norme ISO 14001, Proludic a identifié et analysé ses aspects environnementaux afin de limiter les impacts associés à ses activités, produits et services.

La méthodologie d'analyse des aspects directs et indirects en lien avec le cycle de vie du produit prend en compte :

- ▶ Les obligations réglementaires et légales.
- ▶ Deux conditions de fonctionnement : normale et dégradée.
- ▶ Une cotation : gravité de l'impact, fréquence d'occurrence, degré de maîtrise et incidents produits l'année précédente. Cette cotation permet de classer les différents impacts environnementaux et de définir ceux qui sont significatifs.

À la suite de cette analyse, Proludic a identifié les aspects environnementaux significatifs suivants :

- ▶ Les matières premières impactant l'épuisement des ressources naturels (aspect indirect).
- ▶ La consommation d'énergie électrique des deux sites de production impactant l'épuisement des ressources en énergie et les gaz à effet de serre (aspect direct).
- ▶ La production de déchets non valorisés principalement dans le secteur d'usage panneaux impactant la contamination des sols et l'épuisement des ressources (aspect indirect).

Les aspects liés aux les situations d'urgence potentielles ont aussi été analysés et ne sont pas significatifs.

4

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Voici les objectifs que nous nous sommes donnés pour 2025 et les résultats :

Thématique	Objectif 2025		Résultats 2025
Énergie	Diminuer la consommation globale électrique	Consommation électrique total (kWh) / CA global (k€) < 12	<input checked="" type="checkbox"/> 10,73 Objectif atteint grâce à la poursuite d'actions de réduction de nos consommations
Matières	Optimiser le % de matière première recyclée dans nos produits finis	Poids de l'ensemble des matières recyclées de chaque jeu vendu (kg) / Poids total des jeux vendus (kg) > 30 %	<input type="checkbox"/> 29,61 % Objectif presque atteint, en amélioration et de nouvelles actions mises en place en 2025 qui devraient se répercuter sur l'année 2026
Déchets	Améliorer le taux de valorisation des déchets des sites de production	Poids des déchets valorisés (t) / Poids des déchets totaux (t) > 90 %	<input checked="" type="checkbox"/> 94,86 % Objectif atteint grâce à deux actions simultanées, la valorisation énergétique de nos sciures de bois en mélange et la prise en compte des rebuts de fabrication de bois donnés aux salariés
	Maintenir un taux de recyclage de nos déchets de métaux à 100 %	Taux de recyclage de nos métaux = 100 %	<input checked="" type="checkbox"/> 100 % Objectif atteint grâce à la pérennité de nos filières de recyclage
Communication	Définir un programme de sensibilisation de l'ensemble de notre personnel sur 3 ans	Réalisé	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé Les actions prévues en 2025 ont été effectuées

Pour l'année 2026, nous conservons les mêmes indicateurs mais attribuons pour certains un objectif différent. Voici ces objectifs que nous nous sommes fixés :

- ▶ Énergie : consommation électrique total (kWh) / CA global (k€) < 11,5 (l'explication du choix de cet objectif se retrouve p. 13 dans le paragraphe sur l'évolution de la performance énergétique liée à l'utilisation de l'électricité)
- ▶ Matière : poids de l'ensemble des matières recyclées de chaque jeu vendu (kg) / Poids total des jeux vendus (kg) > 30 %
- ▶ Déchets : poids des déchets valorisés (t) / Poids des déchets totaux (t) > 95 %
- ▶ Taux de recyclage de nos métaux = 100 %
- ▶ Réaliser le programme de sensibilisation de l'ensemble de notre personnel définit sur 3 ans.

5

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DONNÉES DISPONIBLES

5.1 | L'énergie

Les énergies utilisées sur les deux sites de Proludic comprennent :

- **Électricité** : pour le fonctionnement général des bâtiments et des machines ;
- **Gaz naturel** : principalement pour le chauffage des ateliers.

Un référent énergie a été formé en 2021 afin de mettre en place un tableau de bord pour suivre les indicateurs énergie et définir des actions de réduction des consommations. Ce tableau est mis en oeuvre depuis septembre 2021.

À la suite de cette formation un plan de sobriété énergétique a été établi avec différentes actions (2022). Chaque année, ce plan de sobriété énergétique est révisé.

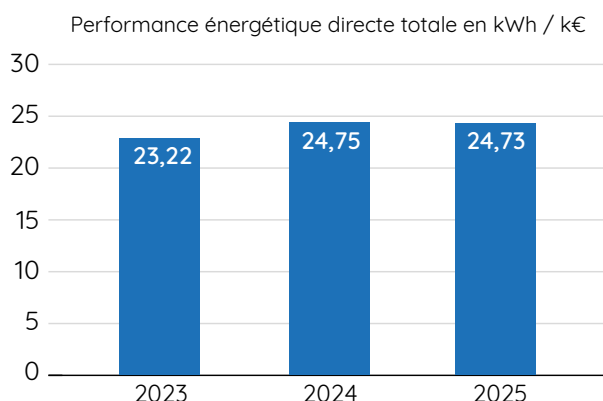
► Indicateur concernant la consommation totale directe d'énergie

Cet indicateur reprend l'ensemble des données en kWh sur les consommations :

- électriques des sites de production (source : factures),
- de gaz naturel pour chauffer les ateliers (source : factures),
- de propane utilisé pour l'emballage de certains produits (source : poids acheté) et
- de carburant utilisé par nos commerciaux et nos équipes de pose et maintenance de jeux pour les déplacements professionnels (source : km parcouru et typologie des véhicules via les cartes grises).

Méthodologie de Calcul

- Consommation totale directe d'énergie (en kWh) / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



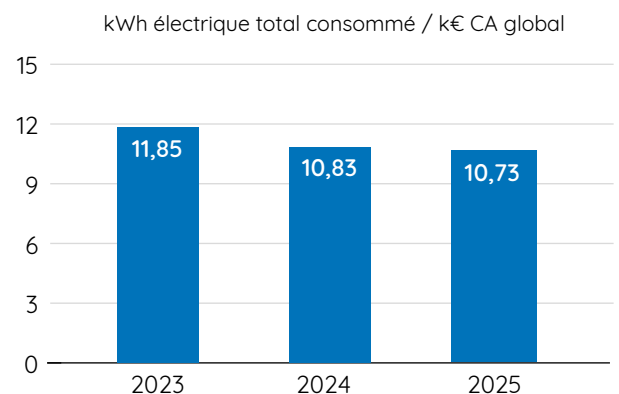
Cet indicateur reprenant différentes consommations d'énergie difficilement exploitables en l'état, il a été décidé de suivre les évolutions spécifiques des consommations d'électricité et de gaz.

► Évolution de la performance énergétique liée à l'utilisation de l'électricité

L'indicateur de suivi de la consommation d'énergie électrique total est calculé en fonction de la consommation électrique des deux sites (données provenant des factures) par rapport au chiffre d'affaires brut global. Cette méthode permet de suivre l'efficacité énergétique relative à notre performance économique, facilitant ainsi l'identification des progrès réalisés.

Méthodologie de Calcul

- Consommation électrique totale (en kWh) / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



Grâce aux actions mises en oeuvre en 2025 sur le remplacement d'un compresseur vieillissant par un compresseur à vitesse variable ainsi que la finalisation de l'installation du LED dans tous les locaux (administration et ateliers), nous avons maintenu un niveau constant de nos consommations électriques par rapport à notre besoin en énergie pour fabriquer les commandes.

Nous avons atteint notre objectif 2025 qui était < 12. Nous avons décidé pour 2026 de nous donner comme objectif < 11,5. Bien qu'une amélioration ait été obtenue, il a été décidé de proposer un objectif supérieur à nos résultats 2025 car nous sommes actuellement dans une démarche d'intégration de la fabrication de pièces réalisées par des

fournisseurs. Cela signifie que nous allons augmenter notre activité et consommation électrique sans pour autant augmenter notre chiffre d'affaires.

► Production d'énergie électrique renouvelable

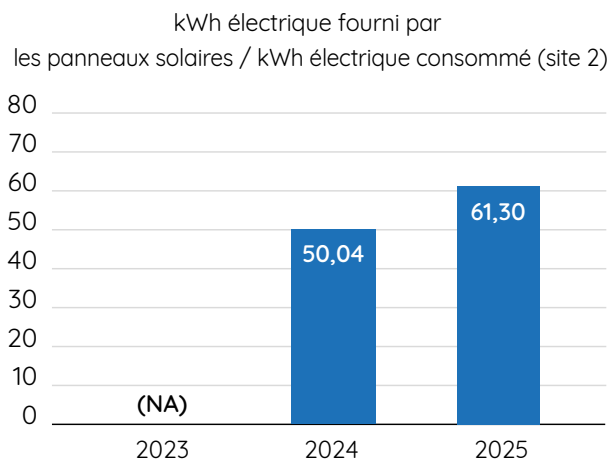
Le bâtiment présent sur le site 2, acquis en septembre 2021, mesurait 500 m² environ. Un agrandissement a été réalisé pour permettre la mise en place de nouveaux procédés de fabrication. La surface augmentée est de 1 500 m².

Il a été décidé d'investir dans des panneaux solaires sur une partie de la surface de ce nouveau bâtiment. La capacité prévue de production d'énergie électrique est de 170 kW crête. Cette installation s'est finalisée au cours de l'année 2024.

Les données utilisées concernant l'énergie électrique produite proviennent du logiciel de gestion des panneaux solaires. Proludic a choisi d'utiliser comme référence la consommation du site 2 globale et non le chiffre d'affaire de l'entreprise dans le but de suivre l'autoconsommation de cette énergie renouvelable produite par rapport à la consommation globale du site. Cette indicateur reprend un des indicateurs présents dans le Document de Référence Sectoriel (cf. chapitre 6 sur les obligations de conformité).

Méthodologie de Calcul

- Consommation électrique fournie par les panneaux solaires (en kWh) / Consommation totale du site 2, panneaux solaires + réseau (en kWh)



En 2025, 61,30 % de l'énergie électrique consommée sur le site 2 provient de l'énergie produite par les panneaux solaires, soit 58 907 kWh. Le taux d'autoconsommation de l'énergie produite par les panneaux solaires est de 99 %.

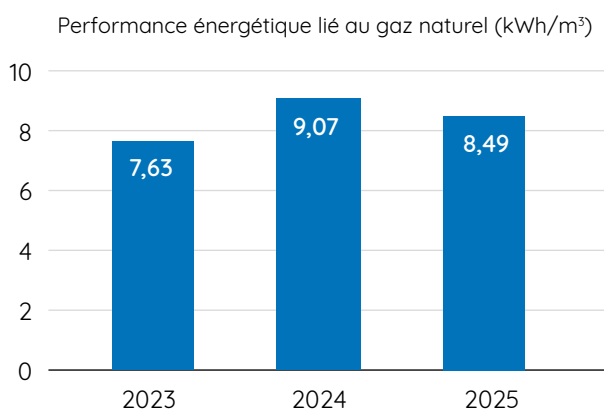


► Évolution de la performance énergétique liée à l'utilisation du gaz naturel

L'indicateur historique de suivi de la consommation d'énergie gaz était calculé en fonction de la consommation de gaz naturel des deux sites par rapport au chiffre d'affaires brut global. Le gaz naturel chez Proludic n'est utilisé que pour le chauffage des ateliers, aucune machine n'est raccordée à cette source d'énergie. Il a donc été décidé de modifier cet indicateur pour correspondre à un indicateur présent dans le *Document de Référence Sectoriel* (cf. chapitre 6 sur les obligations de conformité). Celui-ci rapporte la consommation de gaz naturel des deux sites (données provenant des factures) au volume des bâtiments chauffés sur les deux sites de production.

Méthodologie de Calcul

- Consommation de gaz naturel totale (en kWh) / Volume de bâtiments chauffés (en m³)



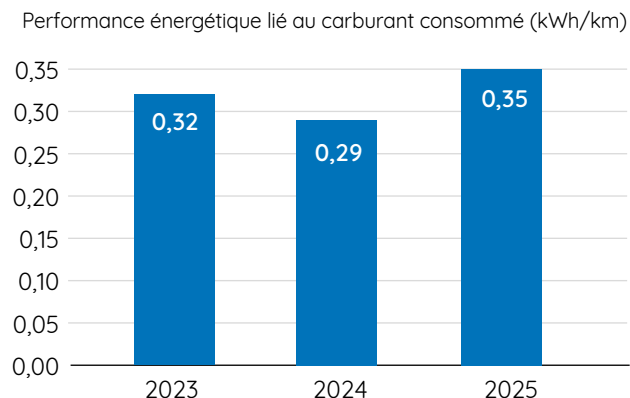
La consommation de gaz naturel par rapport à la surface chauffée est en amélioration en 2025. Des actions ont été initiées en 2025 et se poursuivront en 2026 avec notamment l'installation de portes rapide permettant de limiter les déperditions de chaleur et donc la consommation de gaz pour le chauffage lors des périodes hivernales.

► Évolution de la performance énergétique liée à la consommation de carburant utilisé pour les déplacements professionnels

L'indicateur de suivi de la performance énergétique liée à l'utilisation de carburant par les commerciaux et les équipes de pose et maintenance est calculé en fonction de la consommation de carburant par rapport à la distance parcourue (données provenant des factures de carburant, et de la typologie des véhicules). Cette méthode permet de suivre l'efficacité énergétique relative aux km parcourus.

Méthodologie de Calcul

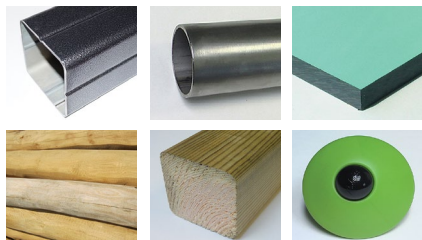
- Consommation de carburant totale (en kWh) / Distance parcourue (en km)



Au cours de l'année 2025, nous avons changé de véhicules et nous sommes passés de véhicules rechargeables à des véhicules en micro-hybridation. Le taux d'émission carbone étant plus élevé sur ce type de véhicule dû en partie à un durcissement des règles de calcul de l'Union Européenne, cela a impacté l'indicateur de performance énergétique liée à la consommation de carburant.

5.2 | Les matières premières

Proludic utilise principalement les matières premières suivantes : poteaux en acier, tubes et plaques en acier inoxydable, panneaux en HPL, poteaux et planches en bois de robinia ou pin, d'autres planches et poteaux en plastique recyclé, ainsi que des pièces plastiques.



Plusieurs actions sont menées afin de réduire l'impact de nos matières premières.

➔ Intégration de matières premières recyclées et biosourcées

Nous développons l'intégration de matières premières recyclées et biosourcées tout en maintenant un niveau élevé de recyclabilité de ces matières dans nos produits.

▮ Optimisation du pourcentage de matières premières recyclées dans nos produits

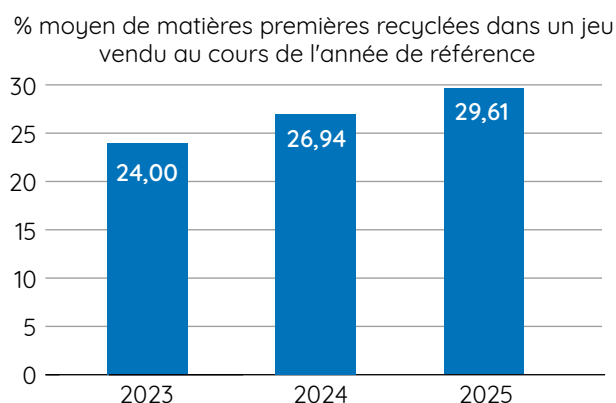
Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs de matières métalliques, plastiques et HPL pour trouver des solutions permettant d'augmenter ce pourcentage tout en préservant la qualité des pièces produites (résistance mécanique, résistance aux UV, etc.).

L'indicateur utilisé pour valider cette progression reprend la somme des poids de matière recyclée des références de jeux vendus en 2025 par rapport à la somme des poids des références de jeux vendus. Les données sur le poids des matières et les références de jeu vendu proviennent de notre ERP (Enterprise Resource Planning).

Le ratio sélectionné est la somme des poids des références de jeux vendus et non le Chiffre d'Affaires, car le CA n'est pas représentatif d'un poids recyclé et nos efforts d'amélioration sont focalisés sur le pourcentage de matières premières recyclées présent dans nos jeux.

Méthodologie de calcul :

- Somme des poids des matières recyclées de chaque référence de jeu vendu pendant l'année (en kg) / Somme totale des poids des références de jeu vendu (en kg)



Les résultats nous montrent une amélioration constante de notre part de pourcentage de matière recyclée dans nos produits. Nous n'avons pas encore atteint l'objectif de minimum 30 % mais nous nous en rapprochons. Des actions ont été menées et sont encore en cours pour permettre d'atteindre cet objectif en 2026 :

- L'augmentation de la part de matières premières recyclées dans certaines de nos matières entrantes, avec un travail avec nos fournisseurs. Nous avons par exemple en 2025, remplacé nos toboggans rotomoulés contenant 0 % de matières recyclées par des toboggans rotomoulés avec 30 % de matières recyclées.



Nous avons aussi travaillé avec l'un de nos fournisseurs de panneaux HPL qui a pu nous proposer des panneaux à base de bois recyclé. Nous sommes ainsi passé de 0 % à 60 % de matières recyclées.

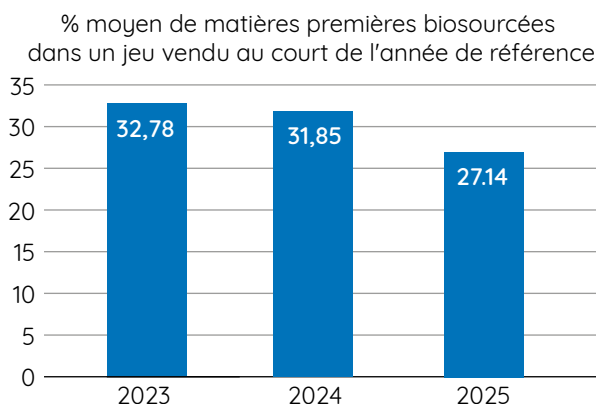
- La création d'une gamme HDPE en 2024 reprenant des jeux de notre gamme historique Diabolo et en remplaçant les panneaux HPL et poteaux en acier par des panneaux et poteaux en plastique recyclé.

► Optimisation du pourcentage de matières premières biosourcées dans nos produits

L'indicateur utilisé est la somme des poids de matière biosourcée des références de jeux vendus en 2025 par rapport à la somme des poids des références de jeux vendus. Les données sur le poids des matières et les références de jeu vendu proviennent de notre ERP (Enterprise Resource Planning). Le ratio sélectionné est la somme des poids des références de jeux vendus et non le Chiffre d'Affaires, car le CA n'est pas représentatif d'un poids biosourcé et nos efforts d'amélioration sont focalisés sur le pourcentage de matières premières biosourcées présent dans nos jeux.

Méthodologie de calcul :

- Somme des poids des matières biosourcées de chaque référence de jeu vendu pendant l'année (en kg) / Somme totale des poids des références de jeu vendu (en kg)



Nous observons une baisse de la part de matières premières biosourcées dans nos jeux en lien avec l'augmentation de la part de matières premières recyclées.

► Travail sur les rebuts de fabrication

Depuis plusieurs années, des efforts continus sont réalisés pour réduire les rebuts de fabrication et optimiser la réutilisation des chutes de matériaux. Deux indicateurs sont suivis, l'un pour les rebuts de métaux et l'autre pour les rebuts de panneaux à base de bois.

Ces indicateurs sont toutefois dépendants de la typologie des jeux fabriqués, des formes, des longueurs, des couleurs des pièces demandées et des processus de fabrication utilisés.

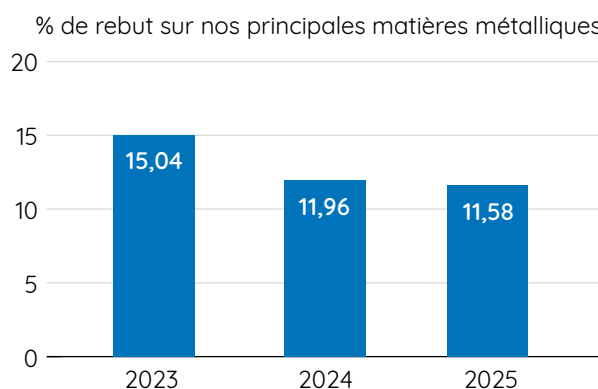
► Le taux de rebut de nos métaux

Les métaux étant une matière première importante utilisée dans nos produits, nous travaillons au quotidien pour limiter les chutes et les réutilisées.

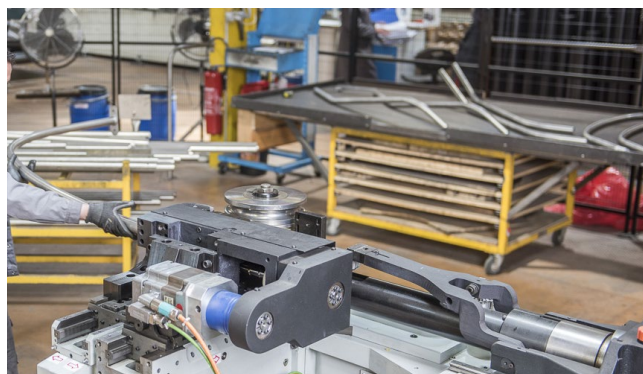
Les données sur la consommation de nos principales matières proviennent de notre service Achats et des inventaires réalisés annuellement. Concernant les déchets, les données viennent des factures.

Méthodologie de calcul :

- Ratio entre les déchets métalliques traités (en t) et la consommation de nos principales matières métalliques (en t).



Par exemple, un travail quotidien est réalisé sur les rebuts de cintrage des tubes en inox. Cela se présente sous la forme d'une zone tampon avec la liste des pièces "rebutées", l'analyse des causes de ces "rebuts" et la reprise des éléments.



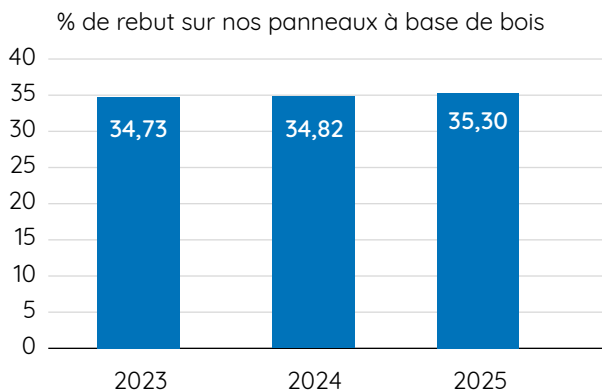
► Le taux de rebut de nos panneaux à base de bois

Les panneaux à base de bois étant une des matières premières les plus utilisées chez Proludic, des actions sont menées depuis des années pour limiter les chutes.

Les données sur la consommation de nos principales matières proviennent de notre service Achats et des inventaires réalisés annuellement. Concernant les déchets, les données viennent des factures.

Méthodologie de calcul :

•Ratio entre les déchets de panneaux à base de bois traités (en t) et la consommation de nos panneaux à base de bois (en t).



Un exemple concret est l'imbrication des commandes numériques : produisant principalement à la commande, nous avons très peu de panoplies de découpe prédéfinies et nous imbriquons en temps réel afin d'adapter les programmes au moment même de la découpe des panneaux.



➔ Recyclabilité des matières premières

Cet indicateur créé en 2023 nous permet de rester attentifs à la recyclabilité de nos matières premières, qu'elles proviennent de sources recyclées ou biosourcées.

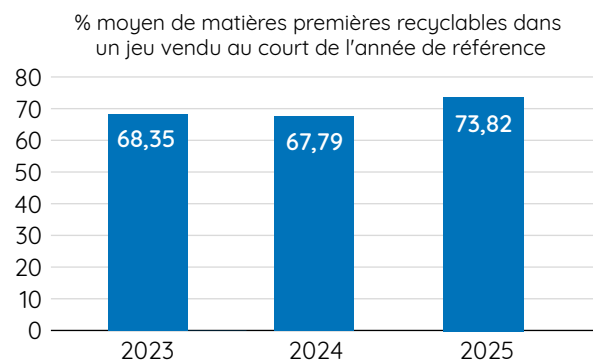
► Optimisation de la recyclabilité de nos matières premières

L'indicateur utilisé est la somme des poids de matière recyclable des références de jeux vendus en 2025 par rapport à la somme des poids des références de jeux vendus. Les données sur le poids des matières et les références de jeu vendu proviennent de notre ERP (Enterprise Resource Planning).

Le ratio sélectionné est la somme des poids des références de jeux vendus et non le Chiffre d'Affaires, car le CA n'est pas représentatif d'un poids de matière recyclable et nos efforts d'amélioration sont focalisés sur le pourcentage de recyclabilité des matières présentes dans nos jeux.

Méthodologie de calcul :

•Somme des poids des matières recyclables de chaque référence de jeu vendu pendant l'année (en kg) / Somme totale des poids des références de jeu vendu (en kg)



Ce résultat ne prend pas en compte le pourcentage de valorisation (organique, énergétique) de nos matières premières. Nos panneaux en HPL sont valorisables énergétiquement mais ne sont pas recyclables. On observe une augmentation de ce pourcentage de recyclabilité de nos produits vendus, en lien avec la typologie des gammes vendues.

➔ Suivi de la consommation de papier

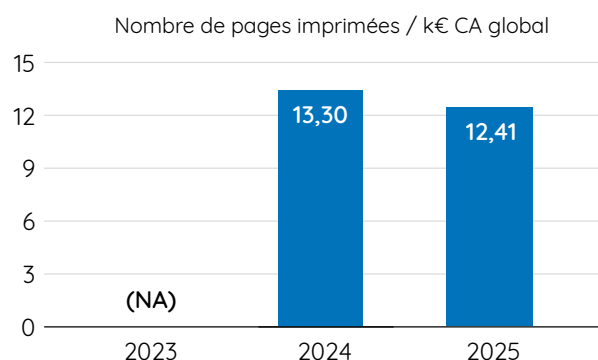
Nous suivons de près la consommation de papier. Une partie est nécessaire pour l'impression des notices de chaque jeu vendu (envoyées à nos clients dans les caisses), tandis que l'autre partie est utilisée pour le fonctionnement des différents services. Des actions de sensibilisation sur la limitation des impressions sont menées chaque année auprès de l'ensemble des salariés, des carnets de brouillon sont réalisés à partir de nos rebuts d'impression et sont mis à leur disposition.

► Consommation de papier

Les données sur le nombre de pages imprimées proviennent du logiciel de suivi des imprimantes.

Méthodologie de calcul :

•Nombre de pages imprimées sur l'ensemble des sites / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



En 2023, nous avons changé de sous-traitant pour la location de nos photocopieurs, ce qui a entraîné l'absence de données fiables pour cette année. On observe une légère baisse de consommation par rapport au chiffre d'affaires en 2025 par rapport à 2024.

5.3 | L'eau

Chez Proludic, l'eau est uniquement utilisée pour les besoins sanitaires (toilettes, réfectoire, vestiaires). Nous n'utilisons pas d'eau dans nos processus de production. Ainsi, l'indicateur de suivi de notre consommation d'eau est rapporté au nombre de salariés.

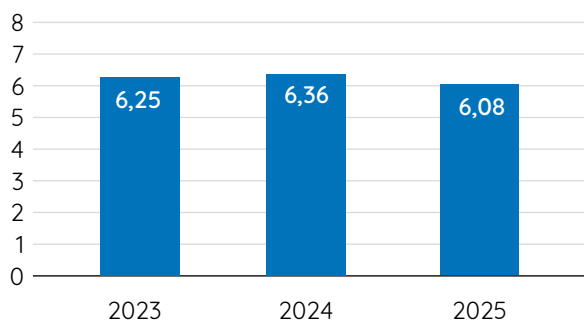
► Consommation d'eau annuelle

Les données de consommation d'eau sont relevées mensuellement en interne.

Méthodologie de calcul :

• Consommation d'eau totale (en m³) / Nombre de salariés présents sur les sites

m³ d'eau consommée / Nombre de salariés présents sur les sites



En 2024, deux actions ont été mises en œuvre pour limiter les consommations et les fuites d'eau :

- Installation d'un adoucisseur d'eau pour limiter le calcaire dans les circuits
- Mise en place, deux fois par an, de campagnes sur la recherche de fuites d'eau.

En 2025, nous avons plus rapidement pu détecter des fuites et donc plus rapidement les solutionner.

5.4 | Les déchets

L'amélioration du tri et de la valorisation de nos déchets est un sujet sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années. Nous avons déjà mis en place un indicateur de performance pour suivre nos progrès. Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées, telles que :

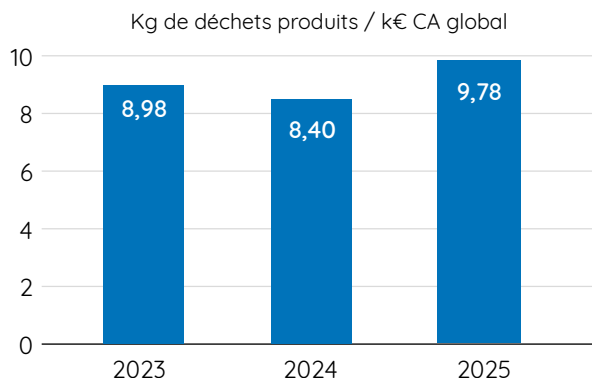
- La diffusion d'informations sur nos écrans de communication interne.
- La diffusion d'informations via des emails (cf. annexe 'News qui donne le smile')
- Des audits de gestion des déchets sur le terrain.
- Des animations lors des semaines dédiées à l'environnement (2 par an). Pendant ces semaines, plusieurs ateliers et animations sont organisés (cf. annexe 'Ateliers')

L'ensemble des données sur le poids des déchets provient des factures et du site internet : Trackdéchets (pour les déchets dangereux).

► Production totale de déchets

Méthodologie de calcul :

• Poids des déchets produits (en kg) / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



La production de déchets dépend fortement de la typologie des jeux fabriqués, des demandes des clients, des matières utilisées et des processus de fabrication.

Nous observons toutefois une forte augmentation de la production de déchets totale en lien avec la mise en place d'un nouveau suivi. En effet, nous proposons à nos salariés de récupérer les chutes de bois non traités. Celles-ci étaient, jusqu'à fin 2024, non comptabilisées dans le poids de déchets produits. Grâce à ce suivi, nous avons pu quantifier et intégrer ces dons de chutes de bois aux salariés.



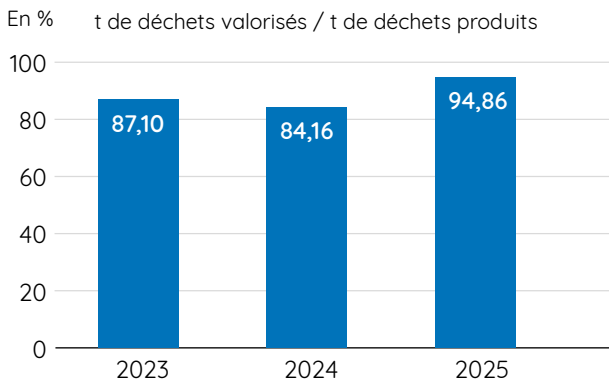
Si nous retirons cette quantité de déchets, nous obtenons un résultat de 8.85. L'indicateur est donc stable par rapport aux précédentes années.

► Valorisation des déchets

De nombreuses zones de tri sont mise en place dans les ateliers et l'administration.

Méthodologie de calcul :

• Poids des déchets valorisés (en t) / Poids des déchets produits (en t)



Le taux global de valorisation des déchets s'était nettement dégradé depuis 2022 en raison de la gestion des sciures de bois mélangées. Nous disposons d'un seul réseau d'aspiration des poussières, positionné directement sur toutes les machines travaillant les panneaux. Historiquement, seules des pièces en bois étaient découpées, mais depuis 2022, nous découpons également des panneaux en plastique sur ces mêmes machines. Les poussières aspirées sont donc un mélange de bois, HPL et plastique. Le centre de valorisation énergétique a arrêté d'accepter de traiter ces sciures en mélange, privilégiant les déchets ménagers. Nos sciures mélangées ont donc été enfouies de 2023 à fin 2024.

Pour limiter cet enfouissement, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

► En 2022-2023 : Nous avons investi dans un nouveau process de séparation de nos sciures permettant de diriger les sciures mélangées vers une autre benne lors de la découpe des panneaux plastiques.

► En 2024 : Nous avons modifié l'organisation des ateliers pour concentrer la découpe des panneaux plastiques sur une courte période de la journée, ce qui a permis de limiter le taux d'enfouissement des sciures.

► En 2025 : Après des tests réalisés auprès d'autres centres de valorisation, notre prestataire a trouvé un centre de valorisation énergétique acceptant nos sciures en mélange.

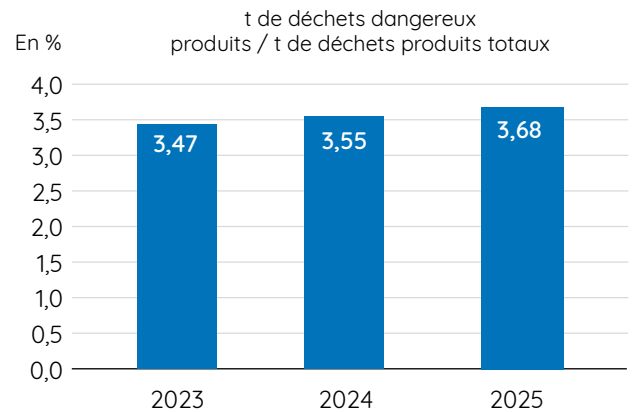
Grâce aux différentes actions mises en œuvre sur les sciures en mélange, nous avons pu dépasser notre objectif de 90 % avec un résultat à 94,86 % de déchets valorisés sur le site de production.

Pour 2026, nous nous mettons un objectif de valorisation à 95 % minimum.

► Proportion de déchets dangereux produits

Méthodologie de calcul :

• Poids des déchets dangereux (en t) / Poids des déchets produits (en t)

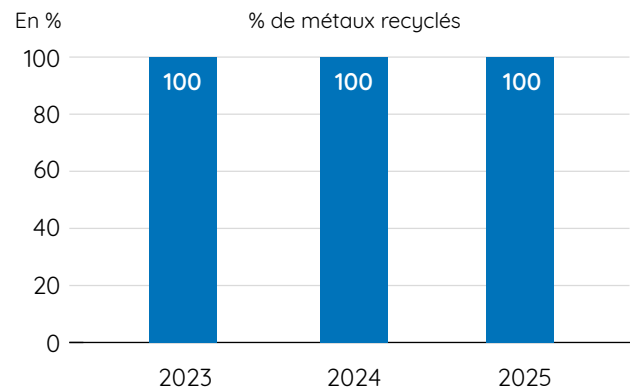


Les déchets dangereux sur les sites de Proludic sont principalement en lien avec les déchets de solvants de nettoyage. Nous en utilisons pour le nettoyage des cabines de peinture et pour le nettoyage des soudures de tubes en inox. Cette part peut varier en fonction de la typologie des jeux fabriqués, des demandes clients, des matières et process utilisés...

► Déchets de métaux recyclés

Méthodologie de calcul :

• Information transmise par notre prestataire de service.



En plus de la récupération des rebuts pour limiter la production de déchets, nous trions au maximum nos déchets métalliques : ferraille, acier inoxydable, aluminium. Ce travail permet de valoriser au mieux nos métaux dans les filières adaptées et notre prestataire nous fournit une attestation prouvant cette valorisation à 100 %.

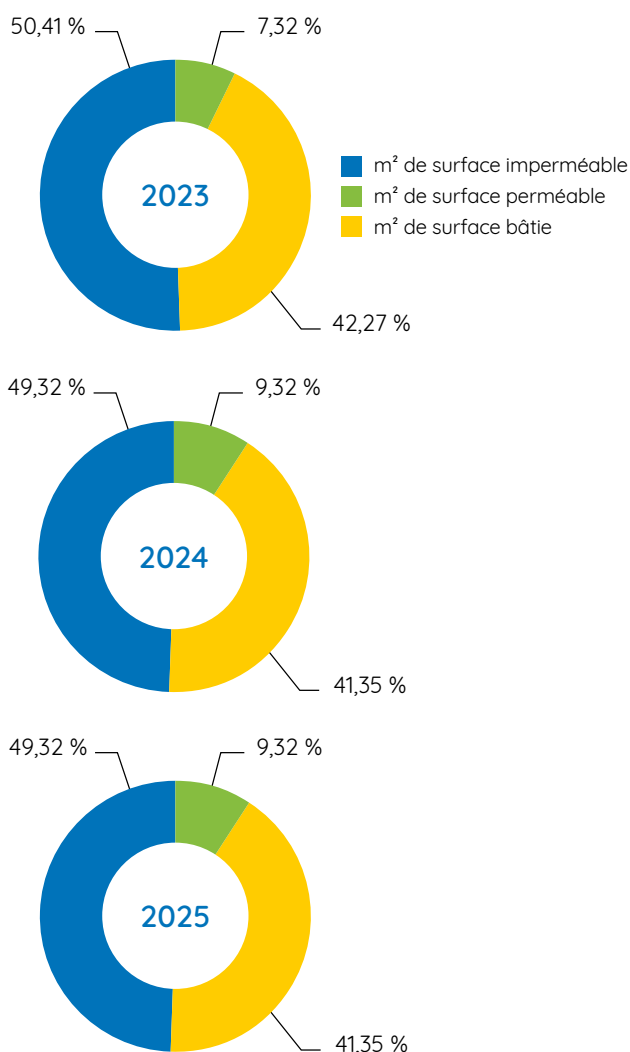
5.5 | L'utilisation des terres eu égard à la biodiversité

Les sites industriels sont situés sur la zone d'activité de Vouvray et occupent une surface de 3,3 hectares. Le parc d'activités de l'Étang Vignon se trouve à plus de 2,5 km de toute zone naturelle ou site inscrit.

Plus de la moitié de notre surface d'occupation est imperméabilisée et permet le stockage de nos matières premières, la circulation des engins et est dédié aux parkings des salariés.

Les bâtiments sont utilisés à 68 % pour les ateliers, 14 % pour le stockage et 18 % pour l'administration.

Répartition de l'utilisation des terres



Très peu de modifications sont à noter sur la répartition des surfaces des terrains entre 2023, 2024 et 2025.

La surface « perméable » est celle considérée comme « respectueuse de la nature sur le site », selon la terminologie EMAS.

Il est prévu en 2026 de réaliser un diagnostic biodiversité des deux sites de fabrication pour pouvoir identifier la faune et la flore présentes dans notre environnement.

5.6 | Les émissions

► Bilan carbone

Pour rappel, qu'est-ce qu'un bilan carbone :

Le Bilan Carbone® est une méthode de comptabilité carbone créée en France en 2004 par l'ADEME et maintenant portée par l'Association Bilan Carbone (ABC). L'objectif d'un Bilan Carbone® est de mesurer l'ensemble des émissions physiquement nécessaires à l'activité d'une entreprise (on peut parler de dépendance physique au carbone), incluant ses activités amont (approvisionnement, fret, etc.), de production et aval (distribution, utilisation des produits vendus, etc.). Les émissions sont calculées en faisant le produit d'une donnée d'activité (physique ou financière) par un Facteur d'Émission issu d'une base de données de référence (base carbone, base impacts de l'ADEME, etc.).

Il existe 3 catégories de périmètre des émissions de GES du Bilan Carbone (ou scopes) :

► **Scope 1** : les émissions directes de GES, principalement dues à la combustion d'énergies fossiles pour le chauffage ou les véhicules de fonction.

► **Scope 2** : les émissions indirectes associées à la production d'électricité et de chaleur.

► **Scope 3** : toutes les autres émissions indirectes de votre chaîne de valeur (déplacements, achats, déchets...). Ce Scope concentre généralement la plupart des émissions.

Depuis 2023, Proludic a mis en place la réalisation d'un Bilan Carbone® tous les deux ans. C'est une démarche volontaire (actuellement non imposée par la réglementation).

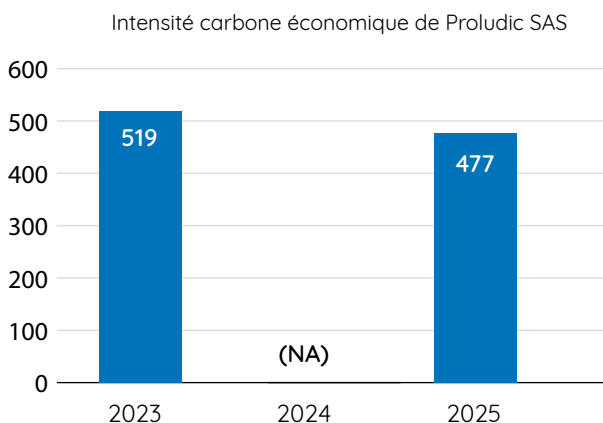
Le périmètre des Bilans Carbone® effectués est complet (scopes 1, 2 et 3), avec aucune exclusions.

Le Bilan 2023 a été réalisé sur les données et résultats 2022 et celui de 2025 sur les données et résultats 2024.

Nous exprimons le résultat en intensité carbone économique, il s'agit du ratio de l'impact carbone par rapport au chiffre d'affaires.

Méthodologie de calcul :

• Résultat du bilan carbone en kg CO₂e / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



Nos résultats ont évolué entre 2023 et 2025 dus à une modification des facteurs d'influences. En effet, lors de la réalisation d'un Bilan Carbone, il est demandé d'utiliser le facteur d'influence le plus précis ou récent, les données pouvant évoluer, se préciser. Entre 2023 et 2025 les facteurs d'influence en lien avec les matières premières ont parfois été multipliés par 10. Pour pouvoir comparer notre résultat 2025 avec notre résultat 2023, nous avons demandé à notre prestataire de recalculer le résultat 2023 avec les facteurs d'influence 2025. Cela nous permet d'observer notre progression réelle.

Nous pouvons observer une diminution 7,9 % de notre intensité carbone économique entre 2023 et 2025.

Pour limiter l'impact carbone de notre entreprise et de nos produits, nous travaillons au maximum avec des entreprises et fournisseurs locaux. Les actions menées au quotidien nous ont permis d'être mis à l'honneur lors de la Grande Exposition au Palais de l'Élysée en 2025. Cette distinction représente une reconnaissance de l'excellence de nos savoir-faire français et de notre engagement au service de nos clients, tout en répondant aux exigences du label 'Fabriqué en France'.

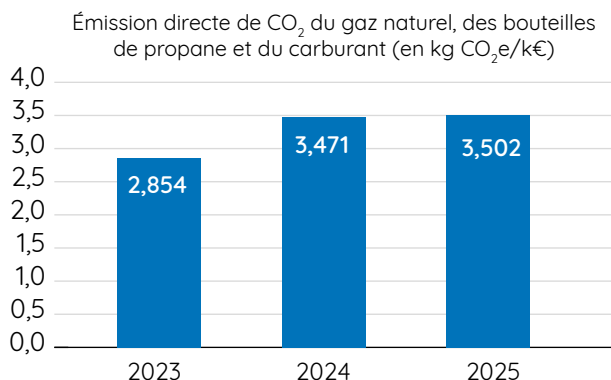
Émissions directes annuelles de gaz à effet de serre (CO₂)

Un indicateur sur les émissions directes de CO₂ a été créé et inclue l'impact :

- du gaz naturel de chauffage (données provenant des factures pour la consommation de gaz et de la base ADEME pour le facteur d'émission),
- des bouteilles de propane dédiées à l'emballage de certains produits (source : le poids acheté concernant la consommation et les données de l'ADEME pour le facteur d'émission) et
- du carburant utilisé pour les déplacements professionnels (source : km parcourus via les factures, information technique des véhicules et leurs facteurs d'émissions via les cartes grises).

Méthode de calcul :

- Émission directe de CO₂ du gaz naturel, des bouteilles de propane et du carburant (en kg CO₂e) / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



Cet indicateur reprenant différentes émissions, il est difficile de mettre en place des actions spécifiques. Il est toutefois présent en parti dans le résultat des Bilans Carbone® et les actions qui seront menées pourront avoir un impact sur cet indicateur.

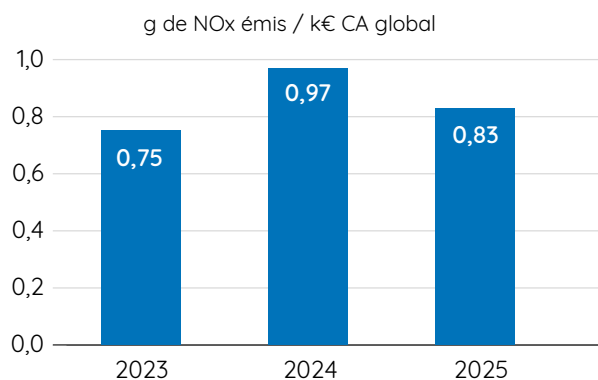
Émissions directes annuelles de NOx

Les ateliers sont actuellement chauffés via des aérothermes. La totalité du gaz naturel utilisé sur les sites est dédiée à ce chauffage. Un calcul permet de connaître les émissions annuelles de NOx en prenant en compte la consommation de gaz naturel (données de consommation provenant des factures et le facteur d'émission utilisé provient de données de l'ADEME).

Les chiffres ont évolué entre la déclaration 2025 et celle-ci car nous avons pris en compte un facteur d'émission historique et obsolète. Le nouveau facteur d'émission prend en compte la classe des brûleurs de nos aérothermes. Le poids de NOx émis a donc été réévalué sur les 3 dernières années.

Méthode de calcul :

- Émission annuelle de NOx (en g) / Chiffre d'affaires brut global (en k€)



Ces émissions sont dépendantes du besoin en chauffage et donc des températures hivernales.



OBLIGATIONS DE CONFORMITÉ

Une veille réglementaire est effectuée via l'outil Amadéo de Bureau Veritas, une plateforme de veille réglementaire personnalisée à notre entreprise. Nous sommes également suivis par un conseiller réglementaire avec qui nous organisons des points réguliers tout au long de l'année pour discuter des nouveautés ou des questions spécifiques. De plus, l'ensemble des rubriques ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et le respect des seuils sont revus annuellement lors de la mise à jour de l'analyse environnementale. Enfin, un plan de surveillance est élaboré chaque année, permettant de planifier et de suivre toutes les obligations réglementaires en termes de vérifications et tests. Grâce à ces différents dispositifs, Proludic déclare respecter la législation environnementale en vigueur qui la concerne.

Les réglementations générales applicables aux deux sites sont le PLU (Plan Local d'Urbanisme), le code de l'environnement et certains arrêtés relatifs à l'environnement (nuisances lumineuses, utilisation des fluides frigorigènes ou encore du chauffage et chauffe-eau).

La gestion des déchets est suivie avec la récupération des arrêtés préfectoraux des transporteurs et entreprises de traitements, la gestion des bordereaux de suivi des déchets dangereux (via trackdéchets) et le suivi des déchets non dangereux traités via les factures...

Ayant des installations de climatisation, de pompes à chaleur et des systèmes de refroidissement des compresseurs, une vérification annuelle de ces équipements est réalisée avec la vérification d'absence de fuite de fluide frigorigène. Aucune n'a été détectée en 2025.

Le site 1, par son code NACE 3230-Fabrication d'articles de sport, est aussi concerné par le Document de Référence

Sectoriel relatif aux meilleures pratiques de management environnemental, aux indicateurs de performance environnementale et aux repères d'excellence pour le secteur de la fabrication de produits métalliques - DECISION (UE) 2021/2053 DE LA COMMISSION du 8 novembre 2021.

Certains indicateurs présents dans le Document de Référence Sectoriel ont été considérés comme applicables et sont présents dans cette déclaration ou suivis en interne :

- i1) **Efficacité des ressources** : kg de déchets produits/kg de matières utilisées (dans les flux massiques)
- b7) **Contrôle régulier (au moins une fois par an) de l'utilisation des produits chimiques afin de réduire au minimum leur utilisation et d'envisager d'éventuels produits de substitution** : Annuellement, lors de la révision de l'analyse des risques chimiques, il est évoqué la substitution des produits chimiques dangereux. Un travail a déjà été mené (1 produit de nettoyage et 1 huile de coupe substitué en 2024) et nous poursuivons nos actions.
- i27) **Consommation d'énergie pour chauffer ou refroidir l'air utilisé pour la ventilation par m³ de bâtiment** : kWh/m³ de bâtiment.
- i28) **Utilisation de la lumière du jour chaque fois que cela est possible** : Installation de puits de lumière dans les ateliers quand cela était possible (même lors de l'agrandissement des 1 500 m² pour le site 2 en 2022).
- i40) **Part d'électricité provenant de sources renouvelables (auto-produite ou achetée) sur la consommation d'électricité totale (%)** : Suite à la finalisation de l'installation des panneaux solaires sur le site 2, un indicateur a été créé sur la consommation d'énergie électrique auto-produite par rapport à la consommation électrique totale du site 2.

Le site 1 est soumis aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour les rubriques suivantes :

Rubrique	Arrêté type	Designation légale de l'activité	Seuil	Volume du site en 2025
1532	Arrêté type du 5 décembre 2016	Stockage de bois ou matériaux combustibles analogues 2b. Volume susceptible d'être stocké > 1 000 m ³	D*	Le volume de bois et matériaux combustibles analogues était de 529 m ³
2410	Arrêté type du 5 décembre 2016	Travail du bois 2. Puissance installée des machines compris entre 250 kW > X > 50 kW	D*	La puissance installée totale des machines concourant au travail du bois était de 225 kW
2565	Arrêté type du 30 juin 1997	Nettoyage/décapage de métaux par voie électrochimique 3. Autre traitement	DC**	Une installation de nettoyage des soudures par voie électrochimique est mise en place depuis 2020
2940	Arrêté type du 2 mai 2002	Application de peinture, vernis par pulvérisation 2b Consommation journalière > 10 kg/j mais inférieure à 100 kg/j	DC**	Le volume de peinture, vernis appliqué par pulvérisation était de 59 kg/j

*D = Déclaration / **DC = Déclaration avec Contrôle

Le site 2 ne rentre pas dans les seuils des installations classées pour la protection de l'environnement.

Aucun arrêté préfectoral n'est applicable aux sites de Proludic.

7

COMMUNICATION

Communication interne

Animations lors des Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD).



▲
2023

RETOUR SUR LA SEMAINE ENVIRONNEMENT

Du 18 au 22 Novembre c'était la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Tous les services de Proludic + Profil ont été challengés dans la bonne ambiance, sur les différents domaines environnementaux : énergie, déchets, eau, incendie et sur les grands principes de l'EMAS

- ✓ 23 équipes
- ✓ 200 personnes participantes
- ✓ Moyenne générale à 7652 points !
- ✓ Et le meilleur score à 12 264 points !

Rendez-vous en 2025 pour de nouveaux échanges sur l'environnement !

▲
2024



▲
2025



« La news qui donne le smile »



▲
2025

COMMUNICATION

TOUS SENSIBILISÉS, TOUS RESPONSABLES !

Objectif 2024
Définir un programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel sur 3 ans.

L'objectif a été réalisé grâce aux actions prévues en 2024 et la création d'un book de formation sur la politique environnementale de l'entreprise.

Continuons sur cet élan de communication pour 2025, on compte sur toi !

ÉNERGIES

MOINS DE WATTS, PLUS DE WAOUH !

Année	kWh électrique total consommé / K€ CA global
2022	13,35
2023	11,85
2024	10,82

Objectif 2024
Diminuer la consommation globale électrique (< 12). L'objectif a été atteint (10,82) grâce à la poursuite d'actions de réduction de nos consommations d'électricité : bravo !

Objectif 2025
La consommation globale électrique doit être < 12. Pour 1 000€ de vente de produits, notre objectif est de ne pas dépasser 12 kWh électrique consommé.

7

COMMUNICATION

Réseaux sociaux



7

COMMUNICATION

Flyer gamme HDPE



Nouvelle version Diabolo disponible

L'ensemble de notre gamme de jeux multifonctions Diabolo est désormais disponible avec poteaux 100 % recyclés et panneaux jusqu'à 100 % recyclés.



Diabolo baby PEHD
Une gamme dédiée à la petite enfance, de 6 mois à 2 ans.



Diabolo PEHD
Une gamme riche d'éléments ludiques et variés, dès 2 ans.

La version PEHD est disponible sur demande, contactez le commercial de votre secteur pour un échange privilégié.

La gamme Diabolo est éco-conçue pour maximiser la durabilité de vos installations.

	Diabolo	Diabolo nouvelle version
Panneaux Poteaux	HPL	PEHD Plastique recyclé
Matières Premières recyclées	31,99 %	70,36 %
Matières biosourcées	29,13 %	5,14 %
Matières Premières recyclables	54,71 %	89,17 %
Indice de réparabilité		9,48/10
Kg CO ₂ e / kg de jeu	4,146 Kg	3,516 Kg

Comparatif sur le Diabolo-J2631

✓ **POTEAUX en plastique recyclé**

- + 100 % recyclés (issus du recyclage de briques alimentaires)
- + 100 % recyclables
- + Fabriqués en FRANCE (Haute-Loire)

✓ **PANNEAUX en PEHD** (ép. 19 mm)

- + 80-100 % recyclés (issus du recyclage de déchets ménagers et de rebut de production industrielle)
- + 100 % recyclables
- + Fabriqués en EUROPE




PROLUDIC S.A.S.
181 rue des Entrepreneurs | 37210 Vouvray - FRANCE
Tél. 02 47 40 44 44 | proludic.fr

Presse écrite FRA

la Nouvelle
République

Edition : 14 novembre 2025 P.3
 Famille du média : PQR/PQD (Quotidiens régionaux)
 Périodicité : Quotidienne
 Audience : 554000

p. 1/1
 Journaliste : Jeanne-Esther Eichenlaub
 Nombre de mots : 621

économie

L'entreprise de Vouvray à l'Élysée

Proludic, l'entreprise de fabrication d'aires de jeux basée à Vouvray, sera présente à la Grande Exposition organisée par la présidence de la République, samedi 15 et dimanche 16 novembre à Paris.



Cet employé est en train de fixer le haut d'un « roll runner » : une roue dans laquelle les enfants peuvent rentrer et courir.
 (Photos NR, Jeanne-Esther Eichenlaub)

Tout a démarré il y a plus de trente ans, lorsque Denis Le Poupon, alors paysagiste, imagine une aire de jeux pour enfants pour la cour d'école que dirige sa femme à Rochechouart. « C'est ainsi que tout a commencé », raconte Stéphanie Boisbourdin, responsable communication et digital de Proludic, mercredi 12 novembre.

« On est très connus pour nos designs audacieux »

Fondée en 1988, l'entreprise emploie aujourd'hui 272 personnes dans son usine de Vouvray et 400 personnes à travers le monde. La société a des filiales en Angleterre, en Italie, aux

Pays-Bas, en Allemagne, en Hongrie, en Australie et exporte dans 50 pays, principalement en Europe. Numéro deux européen dans l'aire de jeux, son chiffre d'affaires se monte à 80 millions d'euros en 2024.

Made in Indre-et-Loire

« Tout est fabriqué et conçu ici pour tout le groupe », indique la responsable communication qui a reçu la presse sur le site de Vouvray, ce mercredi. Dans les ateliers, les éléments sont conçus, peints, assemblés, soudés. L'ensemble des locaux et bureaux s'étalent sur 11.000 m². Partout, ça cloue, ça visse, ça perce, ça peint et ça empaquette.

Après l'atelier assemblage, peinture, impression numérique, il faut pousser les portes de l'atelier bois. Ici, place au robinier, une essence hongroise « très résistante ». Guillaume, menuisier, prépare les



Proludic conçoit et construit des jeux pour enfants et agrès sportifs dans son usine de Vouvray. Certains des équipements sont inclusifs et peuvent être utilisés par des personnes en fauteuil roulant.

planches pour une cabane, « un des classiques ». Mais la patte de Proludic, c'est l'originalité : « On est très connus pour nos designs audacieux », assure Stéphanie Boisbourdin. L'entreprise a déjà livré un dragon pour la place Saint-Georges à Toulouse, un sous-marin et un phare à Collioure (Pyrénées-Orientales) et, en Indre-et-Loire, la clairière du Grand-Cerf à Monts.

Des jeux et du sport

Il y a trois semaines à peine, Proludic a appris sa sélection à la Grande Exposition au palais de l'Élysée, qui se déroulera samedi 15 et dimanche 16 novem-

bre. L'entreprise représentera l'Indre-et-Loire. À cette occasion, elle fera connaître « La Poulie », un agrès inclusif pour muscler le haut du corps. « On le prend comme une reconnaissance de notre savoir-faire. Actuellement, il n'y a plus beaucoup d'industries en France. On est la preuve que c'est possible de concevoir, de fabriquer, d'intégrer toute la chaîne en France », se réjouit Stéphanie Boisbourdin.

Il y a quatre ans, l'entreprise a racheté ASC Tôlerie, à Vouvray, et a investi dans de nouvelles machines. Avec ce rachat, Proludic produit ses propres tubes et pièces en

inox, acier, aluminium et développe son pôle sport. Leurs agrès fitness, pour la plupart inclusifs, ont été conçus avec un coach sportif Vouvrillon, François Coulon, et ont été testés par une figure locale Roro le Costaud, pompier et influenceur tétraplégique tourangeau. L'actualité est chargée en cette fin d'année pour Proludic, qui se rendra également au Salon des maires, à Paris, le week-end suivant du 20 au 24 novembre. Sa clientèle est constituée à 70 % de collectivités et à 30 % d'entreprises privées comme des hôtels ou des campings.

Jeanne-Esther Eichenlaub



Presse

Web FRA



Famille du média : Médias professionnels
Audience : 10093
Sujet du média : BTP - Immobilier - Architecture, Gestion d'entreprise
- Management

5 Février 2025
Journalistes : -
Nombre de mots : 439

www.placedupro.com

p. 1/2

[Visualiser l'article](#)

Terrains multisports : quelles normes ?

Tout projet d'installation d'un terrain multisports doit répondre aux normes en vigueur.

Les [terrains multisports](#), véritables espaces de jeu et de convivialité, révolutionnent les paysages urbains et ruraux. Adaptés à une multitude d'activités sportives du football au basket-ball en passant par le handball ou le tennis ces installations offrent une solution accessible pour toutes les générations et tous les niveaux. À condition que les terrains multisports respectent un cadre réglementaire, toujours perfectible.



[Proludic](#)

Normes et mise en oeuvre

Les terrains multisports sont régis par la **norme NF-EN 15 312 'équipements sportifs en accès libre'**, la **norme NF EN 16579 'but de sport'** ainsi que la **norme NFS 52409**. Ces normes contiennent des informations sur la sécurité, la durabilité, la résistance ou encore l'entretien des installations. De plus, après l'installation d'un terrain multisports, il est impératif d'effectuer un contrôle obligatoire comprenant des tests de charge tous les deux ans.

Outre la sécurité intrinsèque des équipements (solidité, stabilité, dimensions, continuité du bord d'attaque avec la surface de roulement...), la **norme NF-EN 15 312 oblige les fabricants de fournir les notices d'information** nécessaires à leur installation et à leur entretien. Les fabricants/installateurs peuvent faire vérifier la conformité de leurs structures par des laboratoires indépendants en vue de fournir des certificats de conformité.

Concernant l'installation des terrains multisports, ces derniers sont généralement posés sur de l'enrobé ou une dalle béton. On trouve également des supports en béton poreux (anciens courts de tennis transformés en terrains multisports par exemple). D'autres supports vont certainement se développer, avec les objectifs de désartificialisation des sols, comme de la grave drainante avec, en guise de support périphérique, une longrine béton (sur laquelle on pose la structure sur platines).

Au sol, plusieurs options sont possibles pour couvrir la plateforme en enrobé/béton. Tout d'abord, la peinture au sol : solution bien adaptée si la pratique du basket est prépondérante sur l'équipement. Elle permet de garder tout le rebond du ballon de basket. Par ailleurs, avec une personnalisation et des couleurs, elle augmente l'attractivité visuelle de l'installation et peut s'utiliser sur les extérieurs pour tracer des pistes d'athlétisme par exemple. C'est une peinture spéciale, anti-dérapante et de haute résistance. En revanche, le gazon synthétique est plus adapté à la pratique du football en raison de sa capacité d'amortissement des chocs et des impacts. Il présente aussi une similarité avec la pelouse des terrains de foot d'extérieur.

Reste une dernière solution, la plus économique : garder l'enrobé brut avec quelques lignes nécessaires à la pratique de certains sports.

<p>Presse écrite FRA</p> <p>Espace public & PAYSAGE <small>INNOVATION & DÉVELOPPEMENT DURABLE</small></p>	<p>Édition : Mai - juin 2024 P.22-24</p> <p>Famille du média : Médias professionnels</p> <p>Périodicité : Mensuelle</p> <p>Audience : 22273</p>	<p>Espace p & PAYSAGE</p>  	<p>Journaliste : -</p> <p>Nombre de mots : 1253</p> <p>p. 1/3</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------

Aménagement
Aires de jeux

Cours oasis, des lieux apaisés et subventionnés !

La transformation des cours d'écoles traditionnelles, bitumées et imperméables, en oasis de verdure se poursuit activement dans tout l'hexagone. Objectifs : lutter contre les îlots de chaleur urbains, mais aussi casser la dynamique de la sédentarité qui touche les plus jeunes.

Des cours d'écoles verts et fraîches. Le concept séduit. D'abord les élèves, plus heureux que jamais de batifoler à l'heure de la récréation sans se soucier des vagues de chaleur successives. Puis le corps enseignant, qui a la possibilité de faire la classe dehors dès la venue des beaux jours. Ce qui correspond tout à fait à la définition des cours oasis donnée par Damien Buron, responsable marketing opérationnel chez Proludic : "Une cour d'école oasis regroupe toutes les solutions qui participent à l'abaissement des températures ressenties et au bien-être de tous." On peut en effet espérer gagner plusieurs degrés rien qu'en remplaçant l'enrobé par des sols perméables. De quoi inciter les collectivités à activer le levier des cours oasis pour adapter leurs infrastructures scolaires au défi climatique actuel.

Des projets éligibles à des subventions

Les cours d'école oasis ne se résument pas uniquement à des espaces verts et perméables. "Elles visent aussi à renforcer l'activité physique par les autorités sanitaires ? "Bonne nouvelle, les jeux intégrés dans les cours d'école oasis sont éligibles à des subventions dans le cadre du plan 5 000 équipements - Génération 2024", révèle-t-il. Le dépôt de dossier est à réaliser sur la plateforme Infraspport.

Types d'équipements concernés par les subventions (liste non exhaustive) :

- modules d'équilibre et de grimpe ;
- structures en bois ;
- barres parallèles, poutres d'équilibre, poignées de suspension ;
- blocs et panneaux d'escalade, filets à escalader ;
- kits mobiles de découverte d'un sport (football, rugby, basketball...)
- bancs actifs ;
- trampolines ;
- arbres à basket ;
- parcours de santé, d'obstacles, d'agilité, cordages ;
- tables de ping-pong ;
- tyroliennes ;
- ...

Les équipements tels que les balançoires et toboggans ne sont pas concernés.

Nature des travaux éligibles :

- la création d'équipements sportifs dans et à proximité d'établissements scolaires (terrains de basket 3x3, de foot 5x5, terrains multiports...)
- l'aménagement de cours d'écoles par du design actif (marquages au sol, tracés de pistes d'athlétisme, limites de terrains...)
- l'acquisition d'équipements neufs, mobiles ou non, dont le coût unitaire est supérieur à 500 euros HT.

"Les collectivités peuvent espérer un montant total de subventions de 5 000 euros maximum par école", note le responsable de Proludic.



Dans un contexte environnemental incitant les collectivités à préférer les matériaux naturels, durables et inscrits dans une logique d'économie circulaire, l'entreprise Proludic mise sur des jeux classiques en robinier de la gamme Origin.

Différents zonages

La cour oasis idéale se distingue par différents espaces :

- **une zone de détente**, faite de petits mobiliers, parfois à l'ombre de huttes sous lesquelles s'adonner à la lecture ou à des jeux apaisants ;
- **une zone réservée aux sports**, permettant aux enfants de se dépenser librement et de manière active. Toutefois, elle ne doit pas constituer l'élément central autour duquel les autres équipements sont disposés. "On peut l'aménager de différentes façons : il peut s'agir de plusieurs petites zones dédiées à des sports précis : paniers de basket, cages de foot, filets de badminton... Elles peuvent être délimitées en utilisant un revêtement de sol différent pour chacune des zones. Il est également possible d'opter pour un terrain multisports qui pourra être utilisé lors des cours d'EPS", développe Charline Merré, directrice business développement chez LRVision (Résineo®) ;
- **une zone fraîcheur et jardinage**, caractérisée par un potager ou plusieurs parcelles cultivées. Elle peut servir de support pédagogique à destination des enseignants pour initier les enfants à la découverte de la nature, des insectes, des animaux... ;
- **une zone d'apprentissage**, plébiscitée par les enseignants aux beaux jours. Elle intègre des sièges en rondins de bois, un mobilier discret, des tableaux noirs fixes ou mobiles... ;
- **une zone 'grands jeux'**, présente majoritairement dans les cours d'écoles maternelles. Parmi les équipements les plus populaires : des toboggans, des murs d'escalade, des poutres d'équilibre, des rondins en bois...

Presse écrite FRA

Espace public
& PAYSAGE

Edition : Septembre - octobre 2025

P.38-41

Famille du média : Médias

professionnels

Périodicité : Bimestrielle

Audience : 28668

Espace p



Journaliste : Nadine Rollet

Nombre de mots : 1294

p. 1/4

Aménagement
& Chantiers

Escapade pétillante et active en Touraine !

Soucieuse de répondre aux enjeux actuels, la municipalité de Montlouis-sur-Loire s'est engagée dans une transformation profonde de son territoire. Bien loin d'un simple aménagement, c'est un véritable projet de société qui s'esquisse depuis plusieurs années : développer une ville équilibrée, active, inclusive et sportive où chaque habitant peut trouver sa place et s'épanouir dans le respect de l'environnement. Bienvenue dans l'écoquartier des Hauts de Montlouis.



D'une superficie de 5 400 m², la plaine sportive se distingue par six zones d'activités différentes, dont un espace fitness.

La Touraine s'est construite une sacrée réputation au fil des siècles. Les rois de France, la Renaissance, ses nombreux châteaux, ses magnifiques jardins, ses terres bien irriguées, ses vignobles renommés, la liste de ses atouts est longue. Ce territoire est rythmé par les flots de la Loire, plus long fleuve de France. Faisons escale à Montlouis-sur-Loire, commune de 13 500 habitants située dans le département d'Indre et Loire, à mi-chemin entre Tours et Amboise. C'est une ville accueillante, active et sportive, engagée pour le bien-être de ses habitants.

Trois labels illustrent cette dynamique :

- Villes et Villages Fleuris, obtenu en 2008 avec 3 Fleurs, reflet d'un investissement constant dans l'amélioration du cadre de vie ;
- Ville amie des enfants, obtenu en 2021, souligne l'attention portée à l'épanouissement des jeunes générations ;
- Ville Active et Sportive, 2 Lauriers, obtenu en 2023, témoigne du dynamisme et de l'inclusion sportive.

Une plaine sportive au cœur d'un éco quartier, connectée et intergénérationnelle

Une coulée verte, véritable fil d'Ariane végétal, traverse le site et favorise les circulations douces. Cyclistes et piétons profitent de liaisons sûres et agréables, reliant directement le quartier à la gare pour un accès facilité vers le centre-ville et au-delà. Les aménagements paysagers valorisent la biodiversité locale tout en offrant des espaces de détente propices au lien social. Les équipements, pensés pour répondre aux besoins de tous, favorisent la pratique sportive en libre accès : aire de jeux, équipements ludo sportifs, aire de fitness jalonnent le quartier et invitent chacun à s'approprier l'espace public.

Descriptif de l'aménagement

Inaugurée en mai dernier, la plaine sportive offre un espace de 5 400 m², entièrement dédié aux piétons où se mêlent parfaitement des activités ludiques et sportives. L'accessibilité aux différentes zones est adaptée aux promeneurs, personnes à mobilité réduite, familles avec poussettes. Une farandole de chemins permet de déambuler d'une zone à une autre.

Au global, pas moins de six zones d'activités :

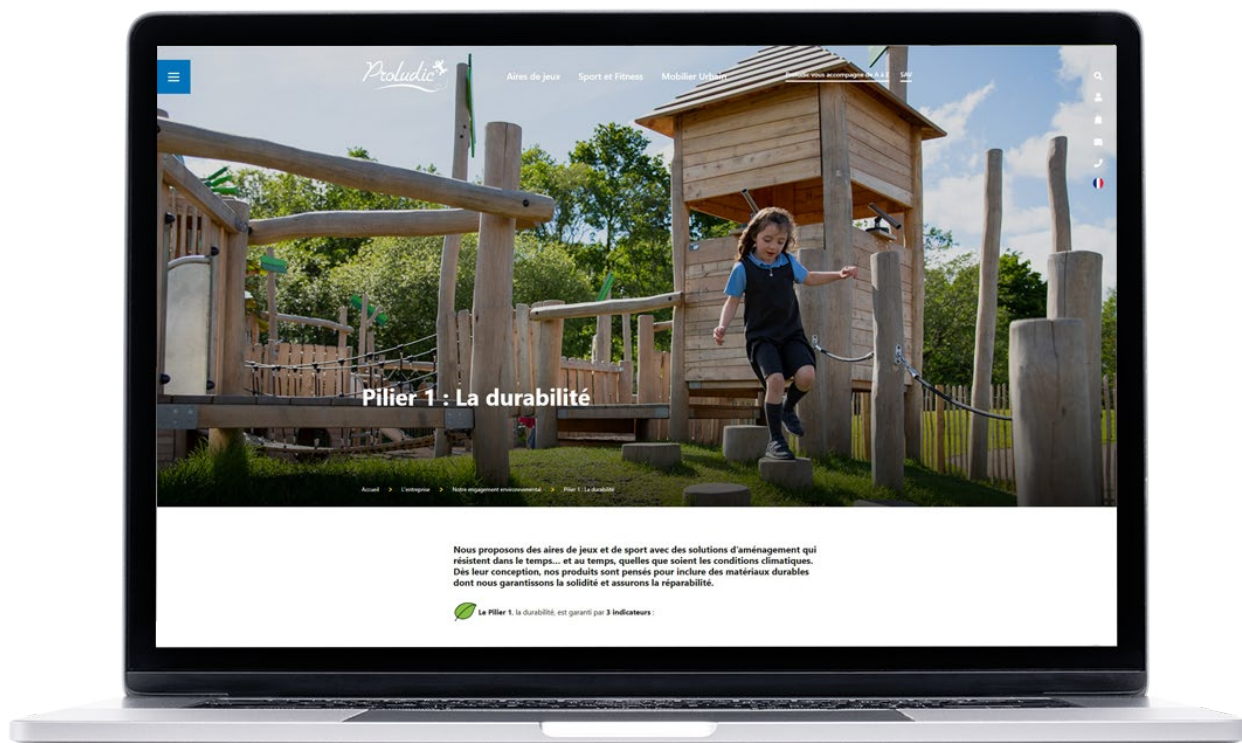
- un espace Fitness avec 4 appareils : vélo à bras, air walker, vélo elliptique et plateau d'équilibre ;
- une station ludo-sportive et un trampoline ;
- une aire conviviale avec tables de tennis de table, table Teq One et baby-foot ;
- un terrain de basket 3x3 ;
- quatre terrains de pétanque ;

Un projet d'envergure porté par la persévérance

L'édification de ce nouvel écoquartier n'a été rendue possible qu'au prix d'une mobilisation forte, faite de patience, de concertation et d'engagement. Dès 2014, la municipalité engage un vaste chantier visant à repenser l'organisation et la vie du quartier. Le mot d'ordre : bâtir la ville sur le principe du "bien vivre ensemble", selon les mots du maire Vincent Morette, en favorisant la mixité des habitats et des usages. Au cœur de ce nouvel écoquartier des Hauts de Montlouis, la plaine sportive Eric Marquez incarne cette volonté municipale d'allier développement urbain et bien-être collectif. Plus qu'un simple espace de loisirs, la plaine sportive constitue une véritable agora contemporaine, dédiée à la pratique sportive, à la convivialité et au partage intergénérationnel. Baptisée en l'honneur d'une personnalité locale emblématique, Eric Marquez, elle s'inscrit comme un lieu de mémoire vive où l'histoire locale s'enracine dans les pratiques du présent et les ambitions de demain. Bel hommage à l'engagement associatif et à l'histoire collective de la commune.



Comme le souligne Philippe Le Poupin, vice président de la société ProLudic, "ça fait sens de soutenir des projets qui prennent soin de leur territoire et de leurs administrés. Créer des espaces ludo-sportifs pour tous, c'est la vocation de notre entreprise."





L'ACCRÉDITATION EMAS



ANNEXE : DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Tableau des données

Données	2023	2024	2025
Consommation électrique site 1 (kWh)	780 885	668 536	684 246
Consommation électrique site 2 (kWh)	80 920	55 110	96 097
Consommation électrique totale des deux sites (kWh)	861 805	723 646	780 343
Consommation de gaz naturel site 1 (kWh)	313 942	375 672	368 147
Consommation de gaz naturel site 2 (kWh)	48 106	54 333	34 714
Consommation de gaz naturel totale des deux sites (kWh)	362 048	430 005	402 861
Consommation directe de gaz propane en bouteille (en kWh)	7 810	7 280	6 561
Consommation directe de carburant pour les déplacements professionnels (en kWh)	456 585	493 000	609 092
Consommation directe totale d'énergie (en kWh)	1 688 248	1 654 069	1 798 857
Performance énergétique directe totale (en kWh/k€)	23,22	24,75	24,73
Performance énergétique lié à l'électricité (kWh/k€)	11,85	10,83	10,73
Autoconsommation électrique via les panneaux solaires site 2 (kWh)	NA	27 576	58 907
Taux d'autosuffisance du site 2 - kWh autoproduit/kWh total consommé (%)	NA	50,04	61,30
Volume des bâtiments chauffés (m ³)	47 427	47 427	47 427
Performance énergétique lié au gaz naturel (kWh/m ³)	7,63	9,07	8,49
Distance parcourus pour les déplacements professionnels (km)	1 435 612	1 725 130	1 756 999
Performance énergétique lié au carburant utilisé pour les déplacements professionnels (kWh/km)	0,32	0,29	0,35
Consommation de matières premières métalliques (t)	568	636	983
Quantité de déchets métalliques jetés (t)	85	76	114
Flux massique des métaux (%)	15,04	11,96	11,58
Consommation de matières premières panneaux à base de bois (t)	830	662	745
Quantité de déchets de panneaux à base de bois jetés (t)	288	231	263
Flux massique des panneaux à base de bois (%)	34,73	34,82	35,30
Somme des poids de matières recyclées de chaque jeu vendu (en kg)	193 500	79 627	255 052
Somme des poids de matières biosourcées de chaque jeu vendu (en kg)	264 264	94 162	233 823
Somme des poids de matières recyclables de chaque jeu vendu (en kg)	551 074	200 385	635 948
Somme des poids des jeux vendus (en kg)	806 220	295 609	861 443
Matières premières recyclées dans les produits (%)	24,00	26,94	29,61
Matières premières biosourcées dans les produits (%)	32,78	31,85	27,14
Matières premières recyclables dans les produits (%)	68,35	67,79	73,82
Consommation de papier total sur des deux sites (Nb de feuilles)	NA	888 677	902 762
Performance sur la consommation de papier (Nb de feuilles/k€)	NA	13,30	12,41

Tableau des données

Données	2023	2024	2025
Consommation d'eau totale sur des deux sites (m ³)	1 169	1 214	1 197
Nombre de salariés présents sur les sites	187	191	197
Performance sur la consommation d'eau (m ³ /Nb de salariés)	6,25	6,36	6,08
Production de déchets totale sur des deux sites (t)	653	561	712
Dont déchets valorisés sur des deux sites (t)	569	472	675
Dont déchets dangereux sur des deux sites (t)	23	20	26
Performance sur la production de déchets totale (kg/k€)	8,98	8,40	9,78
Taux de valorisation des déchets (%)	87,10	84,16	94,86
Taux de déchets dangereux produits (%)	3,47	3,55	3,68
Taux de déchets métalliques recyclés (%)	100	100	100
Surface bâtie totale sur des deux sites (m ²)	15 300	15 300	15 300
Surface bâtie (en %)	42,27	41,35	41,35
Surface imperméable (en %)	50,41	49,32	49,32
Surface perméable (en %)	7,32	9,32	9,32
Emission de gaz à effet de serre (kg CO ₂ e/k€)	519	NA	477
Emission directe de CO ₂ du gaz naturel (en kg CO ₂ e)	86 892	103 201	96 687
Emission directe de CO ₂ des bouteilles de propane (en kg CO ₂ e)	2 109	1 966	1 771
Emission directe de CO ₂ du carburant (en kg CO ₂ e)	118 492	126 831	156 293
Emission directe de CO ₂ du gaz naturel, des bouteilles de propane et du carburant (en kg CO ₂ e)	207 492	231 998	254 751
Emission directe de CO ₂ par CA (en kg CO ₂ e/k€)	2,854	3,471	3,502
Emission de Nox (en kg)	54,25	64,50	60,50
Emission de Nox par CA (en kg/k€)	0,75	0,97	0,83



Proludic[®] 

Concepteur d'espaces de jeux et de sport

PROLUDIC S.A.S.

181 rue des Entrepreneurs

37210 Vouvray - FRANCE

Tél. 02 47 40 44 44

Fax. 02 47 52 65 55

E-Mail : proludic@proludic.fr

proludic.fr

